

La thèse socialiste exposée à la Chambre

Paris, 27 mai. (minut.) M. Renaudel a exposé, cet après-midi, à la Chambre, la thèse socialiste au sujet de la question marocaine. Le discours a été prononcé, comme d'habitude, à bien des égards, non pas que son intérêt soit tel qu'il soit certainement le député de Var, mais il est intéressant parce qu'il résume l'état d'esprit des socialistes. Il n'est pas douteux que la banque de M. Renaudel (dont il n'est pas, au lieu de le dire, une phrase que nous ne pouvons pas nous empêcher de citer) est la métré de la vérité.

L'attentat du Nord-Sud

Paris, 27 mai. — Voici le récit qu'a fait de l'attentat, Maria Bonnefoy, la meurtrière de M. Ernest Berger, trésorier de la Ligue d'Action française, au commissariat de police auquel elle s'est présentée: Vous charbon, dit-elle, la personne qui a tué M. Berger, dans le couloir du Nord-Sud, c'est moi, voici mon sac à main; le revolver est dedans. Le reste cinq cartouches à balles de plomb et la douille vide dans le barillet; les autres projectiles sont dans le fond du sac. Je regrette d'être une femme, d'autant plus, maintenant, que je sais que ce n'était pas celui que je cherchais, et qu'il est père de deux enfants... Vous voulez savoir qui je suis? Je me nomme Maria Bonnefoy, je suis née le 4 avril 1881, à Théloules, dans le Puy-de-Dôme. Je suis femme de chambre; j'ai servi comme domestique dans de nombreuses familles, surtout dans les villes d'eau, à Cannes, à Nice; j'ai été également servante à Paris où j'habitais depuis un an, allant d'une place à l'autre; ma dernière patronne se nomme Mme de Devise, et j'étais encore à son service, 3, rue de Clugny, il y a huit jours. Mais je n'ai jamais pu demeurer trop longtemps au même endroit... En ce moment, j'habitais un hôtel, rue de Strasbourg.

La guerre au Maroc

LE MAGNIFIQUE ROLE DU GENERAL DE CHAMBRUN Rabat, 27 mai. — Le premier épisode de la campagne marocaine a été de déloger quelques postes et de protéger indirectement Ouzenna et Taza. Les troupes ont été protégées par une couverture portée à 80 kilomètres au nord de ces murs. Le général de Chambrun, secondé par son remarquable chef d'état-major, le colonel Blanc, avait gagné la première manche sur Abd-el-Krim. Le deuxième épisode de cette lutte fut d'apporter des secours aux postes encerclés. Ceux-ci avaient accroché au passage et immobilisé un grand nombre de guerriers, contribuant ainsi à la victoire. Mais il fallait ravitailler les garnisons. Avec les premiers renforts parvenus, le général de Chambrun fit cette deuxième série d'opérations avec le même succès et, en même temps, il organisait tout le front de l'Atlantique à la Moulaya, allégeant la face nord des groupements de Fez, de Colomb, de Nogus, de Freydenberg et de Cambay. Le troisième épisode se développera au moment que choisira le haut commandement. Mais l'on peut écrire que l'heureuse issue des journées dramatiques que nous venons de vivre est due aux brillantes qualités militaires et au sang-froid du général de Chambrun.

Les interpellations sur le Maroc

M. RENAUDEL DÉPUTÉ SOCIALISTE DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE RENSEIGNER LE PAYS M. DOROT DÉPUTÉ COMMUNISTE FAIT L'APOLOGIE D'ABD-EL-KRIM ET INCITE NOS SOLDATS A LA RÉVOLTE La Chambre vote la censure contre M. Doriot Paris, 27 mai. — M. Herriot ouvre la séance à 15 heures 15 devant 300 députés environ. LES INTERPELLATIONS SUR LA QUESTION DU MAROC L'ordre du jour appelle la discussion des interpellations de M. Renaudel et Doriot sur les événements du Maroc. M. RENAUDEL MET EN CAUSE LE GOUVERNEMENT DE M. HERRIOT Le député socialiste du Var monte à la tribune. Il explique que le groupe socialiste l'a délégué pour interpellé sur les événements du Maroc, parce qu'il estime que l'heure est grave pour le pays, non seulement à cause des faits eux-mêmes mais aussi pour les complications diplomatiques qui pourraient en résulter. M. Renaudel. — Il y a quelques mois, posant une question au gouvernement de M. Herriot, M. Henry Le Hir. — Pour qu'Abd-el-Krim le sache. M. Renaudel. — Je ne suis ni un naïf, ni un idéaliste, mais nous désirons des précisions. M. Renaudel. — Nous voudrions bien savoir quel est le chiffre exact de nos pertes, car si nous en croyons certains renseignements, qui n'ont rien d'officiel, elles sont plus fortes que celles que l'on a avancées. M. Painlevé. — Je vous répondrai et vous verrez que les chiffres qui ont été rapportés sont outrageusement mensongers. (Applaudissements.) M. Renaudel. — Si le Maroc coûte à la France plus de trois cent quarante millions par an, nous n'avons pas les moyens d'en dépenser le double ou le triple de plus, puisqu'on nous parle toujours de la menace allemande, ne croyez-vous pas que si vous étiez obligés de mobiliser 150.000 hommes, de tromper les bases, vous seriez en mauvaise posture vis-à-vis de l'Allemagne au cas où celle-ci viendrait à nous attaquer. Faisons la paix avec Abd-el-Krim M. Renaudel. — La France est assez grande pour offrir la paix à un petit chef de tribu, même grisé par des succès sur une autre armée étrangère. Quel inconvénient y aurait-il à faire cette offre de paix? Aucun et on ne pourrait suspecter une grande société française d'être, au même titre que des sociétés anglo-américaines, intéressées aux opérations militaires du Rif. (Mouvements sur tous les bancs.) M. Taittinger, Balaan, Maginot, Oustry réclament les noms. M. Painlevé lui-même se lève et dit à M. Renaudel: A quels noms faites-vous allusion? M. Renaudel ne répond pas. M. Oustry. — Ce n'est pas courageux. M. Renaudel, qui continue malgré le vacarme, parle d'une coopération avec l'Espagne, puis signale qu'il serait bon de songer à l'intervention de la S. D. N., si des difficultés internationales surgissent. — Il y a aussi, dit l'orateur, la question de la contrebande d'armes. Le « Journal des Débats » a même écrit qu'il se pourrait que certains fournisseurs d'Abd-el-Krim, sollicités à l'extrême-gauche, et sur divers bancs à gauche. M. Renaudel conduit en disant que la meilleure façon pour la République de bien servir la démocratie et la Patrie, est de travailler de toutes mains à la paix. (Applaudissements à l'extrême-gauche et sur divers bancs à gauche.) La séance est suspendue à 17 h. 15. A la reprise de la séance le président annonce la réélection d'un secrétaire, M. Maquet, puis donne la parole à M. Doriot, député communiste. M. DOROT PLAIDE POUR ABD-EL-KRIM M. Doriot parle devant une assistance peu nombreuse et parfaitement calme. Il reproche au Gouvernement et au Cartel d'avoir engagé le pays dans une nouvelle guerre, malgré les promesses de paix faites au pays à la veille des élections. Il prétend que le chef rifain avait déclaré solennellement qu'il entendait vivre en bons termes avec les Français et qu'il avait même fait part de ses sentiments au Makhzen et au maréchal Lyautey. M. Briand fait des signes de dénégation. M. Doriot reproche aux autorités de n'avoir pas répondu à Abd-el-Krim. LE SEJOUR DU FRERE D'ABD-EL-KRIM A PARIS M. Berthoin raconte qu'en 1923, il rencontra à Paris Mohamed Abd-el-Krim, venu avec un passeport pour faire des affaires. M. Painlevé. — Décidément qu'il s'agit du frère d'Abd-el-Krim. M. Berthoin. — Mohamed Abd-el-Krim est le ministre des Affaires étrangères du Rif. Il avait passé des contrats avec des maisons françaises pour l'achat de armes et de munitions. Une péniche à vapeur est amarrée à Paris au

LES CHANGES

	Mardi	Mercredi
livre	96.18	97.35
Dollar	19.785	20.03
Belgique	98.376	98.95

LA LOI DE FINANCES DEVANT LE SÉNAT

Paris, 27 mai. — La séance est ouverte à 15 h. 15, sous la présidence de M. de Selves. On reprend la discussion du budget et on passe à la loi de finances. Sur la proposition de M. Cailaux, M. Copin est nommé rapporteur de la loi de finances. LES BÉNÉFICES DES PROFESSIONS NON COMMERCIALES Mardi 27 mai de la Commission est mise en discussion son texte qui est renvoyé de séance. Son texte porte que tout bénéficiaire de ces professions non commerciales devra produire chaque année un bilan indiquant le montant de son bénéfice net. Il ajoute que les bénéficiaires, astreints à la tenue d'une comptabilité, devront la présenter à toute réquisition du contrôleur. Ce texte est adopté. LES SOCIÉTÉS EN COMMANDE DANS LES R. L. Les articles 25 et 24 de la Chambre (sans modifications) sont renvoyés pour être soumis à la Commission. Le comité de R. L. pose deux questions relatives à la taxation du revenu des sociétés en commandite établies dans les régions libérées et des bénéficiaires de ces sociétés. Le ministre promet d'étudier ces deux questions et d'y répondre ultérieurement. Le Gouvernement et la Commission demandent à l'Assemblée de voter l'article 25 de la loi de finances. L'article est adopté par 200 voix contre 118 voix sur 297 votants. Après avoir réservé on adopte divers articles en ce qui concerne la loi de finances. M. Cailaux et le rapporteur général acceptent le rejet de l'article. Le rejet est prononcé. La suite de la discussion est renvoyée à demain. Séance levée à 19 h.

LE MEURTRIER ÉTAIT SURVEILLÉ COMME ANARCHISTE

Mme G. de Devise, demeurant 3, rue de Clugny, chez qui Maria Bonnefoy fut engagée, en dernier lieu, comme cuisinière, a fait la déclaration suivante au sujet de la meurtrière: Maria Bonnefoy, il y a trois jours, nous a déclaré Mme de Devise, était entrée à mon service, envoyée par le bureau de placement du quartier de Bonne. Elle possédait d'excellents certificats. Mais je n'ai tout juste gardé cette femme que cinq jours. Je l'ai renvoyée, ayant hâte de me débarrasser de cette singulière cuisinière. En effet, elle avait tenu à l'office des propos vraiment inquiétants, descendant sur les maîtres et partisanes d'Herriot, elle était royaliste, elle lisait l'Action française. J'avais d'urgence fait prendre des renseignements sur Maria Bonnefoy et j'apprends qu'elle était surveillée par la police, étant catégoriquement connue anarchiste. Quand je l'ai congédiée, Maria Bonnefoy m'a fait un discours très violent. En partant elle a déclaré à la femme de chambre qu'elle tuerait bientôt M. de Devise, pour aller en prison. Disons qu'à l'Ere Nouvelle, on nous a confié que M. Albert Dubarry avait en effet reçu plusieurs lettres de Maria Bonnefoy, lettres de folle qui furent aussitôt mises au panier. Dans ces missives, elle prétendait être victime de dénis de justice, mais elle n'y faisait aucune allusion politique et ne citait point l'Action française.

LE GENERAL TARGE au Conseil supérieur de la guerre

Paris, 27 mai. — La nomination du général Mordac comme membre du Conseil supérieur de la guerre est démentie. C'est le général Targe, commandant le 13^e corps d'armée, à Clermont-Ferrand qui remplacera le général Mangin. Le général de division Vialon, ancien chef de Cabinet du général Nollet, est nommé au commandement du 13^e corps. UN IMPORTANT MOUVEMENT DANS LE HAUT COMMANDEMENT? Paris, 27 mai. — On annonce que le ministre de la Guerre prépare un important mouvement dans le haut personnel militaire. Le général Nollet serait nommé chef d'état-major général en remplacement du général Debenedy. Le général Debenedy partirait en Syrie, en remplacement du général Sarrail. Le général Sarrail serait nommé gouverneur de Paris en remplacement du général Gouraud, qui serait nommé grand chancelier de la Légion d'honneur.

LE PACHA DE MARAKECH EST UN AMI DE LA FRANCE

On rapporte le fait suivant qui prouve combien est grande l'amitié pour la France du pacha de Marakech, M. Ouzenna. Le maréchal Lyautey hésitait à rappeler de Marakech le général Dangan, commandant de la région, en raison des services éminents qu'il rendait dans ce poste particulièrement délicat, soumis à l'influence des grands chefs de tribus. Le général Dangan a pu cependant quitter Marakech sans aucune crainte, et le Glaoui lui a juré d'agir avec son remplaçant, le général Nogus, comme avec lui-même. Il a même ajouté: « Tu peux t'éloigner et être assuré que, pendant ton absence, je serai en mesure de te remplacer, aussi fidèlement que toi. »

LETTRE DE BRUXELLES L'échec de M. Max et sa répercussion libérale et internationale

Bruxelles, 27 mai 1925. Le petit coup d'Etat de M. Max est brisé dans l'œuf. Personne n'en a voulu. Les libéraux, eux-mêmes, on l'a vu, l'ont repoussé dans des circonstances qui, en temps ordinaire, amèneraient la disparition de son auteur. Il a fallu un manque de jugement caractéristique pour s'imaginer qu'en d'un parti que les électeurs du 5 avril ont particulièrement condamné, M. Max allait dominer ses vainqueurs. Les socialistes et les socialistes ont refusé de lui faire la courte échelle. M. Max tomba à la Chambre, et il ne va pas aujourd'hui annoncer au Roi que ses capacités ne sont pas à la hauteur de son appétit. Le seul résultat qu'il aura obtenu, c'est de retarder encore la solution de la crise et d'avoir compliqué davantage le schéma politique actuel. Le bourgmestre de Bruxelles a fait, à cette occasion, un discours remarquable, en qu'il a dit: « Le parti libéral de Bruxelles, « La Gazette », n'appelle plus l'ancien ministre des Affaires étrangères, que M. Paul Immens... vieux jeune homme... dont le chic anglais et la faconde ne lui donnent pas l'autorité requise pour mourir. » Je remarque que la presse parisienne radicalisme s'émue et plaie les libéraux de leur recul. A l'entendre, ce serait une perte pour les Conférences internationales où ils auraient joué de très grands rôles et auraient obtenu de remarquables résultats. La Belgique en juge tout autrement. Dans son bon sens, elle sait quelle est de plus en plus impuissante à faire respecter ses droits, qu'on lui a versé beaucoup de fleurs et d'eau bénite de cour; elle sait que ses représentants aux grandes conférences dont on parle, s'en sont allés accroître et ont pris les plus rudes venelles pour de magnifiques lanternes. Alors, quoi qu'on dise et en passant des Parisiens, elle n'a cure des diplomates, seurs « Immenses ». Et le calme, avec lequel elle accueille la longue et lourde crise mondiale actuelle, prouve tout simplement non pas une agresse exceptionnelle, mais un « je m'en f... » éminent. C'est un malheur, certes, mais la faute en est aux politiciens, qui, pour reprendre les termes de « La Gazette » accomplissent les gaffes avec sérénité.

UN NOUVEL INCIDENT

M. Doriot. — Nous renouvons aux socialistes notre proposition de front unique pour combattre la guerre au Maroc. (Protestations.) Un nouvel incident très violent se produit quand M. Doriot affirme que des soldats au Maroc ont protestés au cri de: « A bas la guerre », et qu'un chef de l'insurrection, La Chambre a de nouveau un sursaut d'indignation des plus violents. M. Herriot rappelle vertement à l'ordre M. Doriot et ses collègues communistes. M. Doriot, continuant, fait allusion aux marins de la Mer Noire et aux Espagnols qui se sont rendus aux Rifains et les donne comme exemple à nos soldats. (Mouvements d'indignation dans tout le banc; les communistes se tournent vers M. Marty et applaudissent.) LA CENSURE EST PRONONCÉE CONTRE M. DOROT M. Herriot attend que la séance est ouverte.

UNE NOUVELLE INSURRECTION EN ALBANIE

Des cambrioleurs s'attaquent au coffre-fort des Soviets

LES SOCIÉTÉS EN COMMANDE DANS LES R. L.

LE GENERAL TARGE

LE PACHA DE MARAKECH

LES BÉNÉFICES DES PROFESSIONS NON COMMERCIALES